

LE JOURNAL QUOTIDIEN D'UNION NATIONALE

Journal Quotidien d'Union Nationale

N° 13.887 - QUARANTIÈME ANNÉE - SAMEDI 13 FÉVRIER 1915
LE NUMÉRO 5 CENTIMES
75, Rue de la Darse, 75 - Marseille

ANNONCES

Annonces Anglaises, la ligne : 4 fr. - Réclames : 4.75 - Papiers divers : 5 fr.
Après Chronique Locale, la ligne : 5 fr. - Chronique Locale : 10 fr.
Les insertions sont exclusivement reçues
A Marseille : Chez M. G. Allard, 31, rue Pavillon, et dans nos bureaux
A Paris : A l'agence Havas, 8, place de la Bourse, pour la publicité extra-régionale

ABONNEMENTS

Marseille, Bouches-du-Rhône, Var, Vaucluse, Gard, 6 Mois 6 Mois Un An
et Basses-Alpes..... 6 fr. 9 fr. 17 fr.
Autres départements et l'Algérie..... 6 fr. 9 fr. 17 fr.
Etranger (Union postale)..... 9 fr. 12 fr. 23 fr.
Les Abonnements partent des 15 de chaque mois
Ils sont reçus à l'administration du Journal et dans tous les Bureaux de Poste

Le douloureux problème

Parmi les citations à l'ordre de l'armée concernant le XV^e corps que le Journal Officiel a publiées hier, nous relevons celle qui a trait au sergent Fontplu, du 216^e d'infanterie. Grièvement blessé au moment où il ramenait ses hommes en avant, le sergent Fontplu a dit en tombant : « Je laisse ma famille dans la misère, mais j'ai fait mon devoir de Français... » Voilà un mot qui vaut qu'on s'y arrête car, dans son admirable simplicité, il pose un grave et douloureux problème à la solution duquel toute la nation a l'obligation impérieuse de s'intéresser.

Ce sous-officier, ainsi que l'indique la mention dont il est l'objet dans sa citation à l'ordre de l'armée, avait déjà été blessé deux fois antérieurement. Mais la troisième blessure était plus sérieuse que les deux précédentes, et à l'instant où il tombait le malheureux a sans doute eu l'impression qu'il ne se relèverait plus. Et alors, la pensée lui est venue de celle de ceux qu'il laisserait derrière lui, de la famille qui, privée de son soutien, se trouverait sans ressources. Même si, comme nous le souhaitons et comme nous l'espérons, le blessé échappe à la mort, ne risque-t-il pas de devenir infirme ? D'une façon ou de l'autre, la balle ou l'éclat d'obus qui l'a frappé se trouve donc avoir frappé en même temps sa famille. Que va-t-elle devenir, cette famille, si succombe ou si demeure incapable de travailler ? La question angoissante se pose soudainement dans l'esprit du pauvre blessé.

Tout de suite, il est vrai, sa sublime foi patriotique y apporte la correction que dicte l'héroïsme français : il laisse sa famille dans la misère, mais il a fait son devoir de Français, et c'est cela surtout qui importe à sa conscience. Belle et émouvante parole, telle qu'il s'en échappe chaque jour des lèvres de ceux des nôtres qui tombent sur les champs de bataille où ils luttent pour la France ! Inclonons-nous bien bas devant la grandeur d'âme qu'elle révèle. Mais il faut aussi que nous ne négligions pas d'écouter, il faut que nous ne négligions pas d'entendre l'autre mot, celui qui nous révèle la suprême préoccupation du soldat blessé et sa suprême angoisse. Il faut que nous ne négligions pas le devoir que ce mot impose au pays.

Or, jamais devoir n'aura été plus clair, il s'agit pour la nation de témoigner sa sollicitude morale et matérielle la plus efficace aux familles des morts pour la patrie ainsi qu'aux invalides de cette terrible guerre laissera en si grand nombre après elle. Le régime des pensions accordées aux veuves et aux enfants des victimes de la guerre devra être amélioré dans les meilleures conditions possibles, et l'on pourra tout d'abord s'attacher à en faciliter et à en hâter le règlement. Pour les invalides, en outre des pensions qui dans la plupart des cas ne seraient pas suffisantes, il y a tout un ensemble de mesures à établir en vue d'assurer à tous ces braves les moyens de vivre dignement. Des initiatives ont déjà été prises dans ce but, des œuvres ont déjà été organisées, mais il est évident que c'est à l'Etat surtout qu'appartiendra d'intervenir, soit pour encourager les organisations privées et pour y collaborer, soit pour exercer directement sa propre action là où cela lui est possible, comme par exemple dans l'attribution des postes les dits et de nombreuses administrations et qui sont d'ordinaire distribués à la faveur, dans l'attribution des bureaux de tabac, etc.

Nous ne pouvons pas, dans le cadre d'un article de journal, entrer dans les questions de détails. Mais tout le monde sera d'accord sur la nécessité de poser d'ores et déjà la question de principe, qui commande impérieusement au pays ces devoirs sacrés de gratitude patriotique et de solidarité nationale. Les officiers, les sous-officiers et les soldats qui tombent dans les formidables heurts de la guerre tombent en faisant, comme ils disent tous, leur devoir de Français : que la France, à son tour, n'hésite pas à faire envers eux ou envers leurs familles tout son devoir !

CAMILLE FERDY.

Nos prisonniers en Allemagne

On a communiqué au Figaro le programme illustré, et très joliment, d'une matinée et d'une soirée données, il y a quelques jours seulement, en Allemagne... au camp de Weinberg 1.

En ce camp de Weinberg sont détenus des prisonniers de guerre français.

Et ce sont ces prisonniers français, spirituels et gais quand même, qui ont dessiné et gravé la — comment ! — une petite merveille d'art, d'une finesse et d'un goût parfaits.

Ce sont ces prisonniers qui ont composé ce programme, comprenant une revue en deux actes et un prologue : *Ca colle !* et un concert de chansons comiques, de chants et d'orchestre.

Bien mieux encore, ce sont ces prisonniers — car au camp de Weinberg, il y a des auteurs et des comédiens, des instrumentistes et des chanteurs, des choristes et des peintres, des machinistes, des costumiers, des fabricants d'instruments de musique et même un metteur en scène — qui ont écrit la revue,

composé les chants et les chansonsnettes, paroles et musique, composé aussi les partitions et fabriqué les instruments d'orchestre. Ils ont même fait d'une boîte à cigares un petit violon).

N'est-ce pas admirable, et consolant, et réconfortant ?

Le camp de la revue que se joue au camp de Weinberg s'est fait une fête, et s'appelle... Raymond. Notre Président n'en sera pas froissé, il en sera plutôt fier, croyons-nous. Il y a un autre pays du sacré, saint Kaiser qu'on ne comprend pas ces familiarités, si touchantes en la circonstance.

Voilà comment nos pauvres prisonniers oubliés de leurs misères. Deux aussi nous pouvons être fiers !

On s'étonne, et je sais des personnes fondièrement honnêtes qui s'indignent estimant que les séquestrés ne sont en définitive qu'une mesure de conservation.

Un industriel, un commerçant allemand a quitté précipitamment la France pour aller endosser son uniforme de la *Landwehr*, nous laissant pour compte son petit commerce avec tous ses accessoires. Toutefois, la République en prend la charge, et, pour être bien sûr que rien ne sera endommagé, elle prépare un citoyen français qui remplira auprès de la boutique boche le rôle de conservateur, ou de concierge.

Nous sommes, les Français, extrêmement délicats et nous voulons être chics à tout prix. Evidemment, les Boches sont chez nous, évidemment ils ont tout pillé, tout ruiné, tout

saucagé et ils continueront jusqu'à ce que nous les ayons mis dans l'impossibilité de nuire, mais basta ! ce n'est pas une raison pour abuser de la situation et prendre ce qui leur appartient, ce qu'ils ont laissé chez nous pour la raison majeure qu'ils ne pouvaient pas l'emporter. D'ailleurs ce ne serait pas légal.

C'est avec de semblables raisonnements que les Français à toujours été la dupe de ses voisins, lesquels exploitent largement sa sentimentalité et sa charité.

Il y a des cas où il faut savoir ne pas être délicat.

M. Blumenthal, entre autres belles choses, nous a retracé de main de maître le tableau de l'invasion commerciale de l'Allemagne ; encore dix ans de ce régime, a-t-il dit, et la France était conquise sans faire la guerre. Ceci est à peine paradoxal.

Les Anglais, nos maîtres en la pratique des affaires, ne se mettent point de gants, dit-on, pour saisir et liquider les biens tenus, pas plus qu'ils n'en mettent pour se débarrasser des espions qui les infestent.

Hélas ! trois fois hélas ! on ne se refait pas. Ainsi les Boches pourraient en toute sécurité nous faire la guerre ; pour ce qui est de leur camelote restée chez nous, nous y verrions joliment, en attendant qu'ils reviennent continuer de nous la vendre ?...

ANDRÉ NEGIS.

Paris, 12 Février.

Une imposante manifestation de groupes latins a eu lieu aujourd'hui en Sorbonne. M. Paul Deschanel, qui présidait cette réunion à laquelle assistaient de nombreuses personnalités du monde des lettres, des sciences, des arts et de la politique, a prononcé le discours suivant :

Messieurs et Messieurs,

Je repète sur la Chambre des députés et sur l'Institut de France le grand honneur qui m'est fait.

Voici, dans notre antique Sorbonne, toute la famille latine réunie.

D'abord, l'italien, la grande initiateur, la Grèce, source de toute lumière, Pallas-Athènes, qui sauva de la barbarie asiatique la civilisation européenne ; puis l'Italie, qui la sauva de l'invasion africaine, l'Italie qui nous offre aujourd'hui son grand historien, son grand

poète, son grand soldat ; Ferrero, qui a rénové l'histoire par la sociologie, peint les hommes de l'antiquité comme s'ils étaient vivants, et naguère, célébrant au Capitole l'anniversaire de la fondation de Rome, évoqua avec une pieuse fervor la tradition latine ; Anzolelli, le chanteur poignant de la Ville éternelle, né sur les eaux de l'Adriatique et pleurant Trieste exilée ; Ricciotti Garibaldi, que Paris acclame hier, dont le père combattit en 1859 sur les Alpes, tandis que nous luttons à Magenta et à Solferino, et en 1870 défendit avec nous la France envahie ; Ricciotti Garibaldi, qui nous a généreusement donné ses fils, tombés en cette Argonne où la Révolution a sauvé la liberté du monde.

Puis, notre autre sœur, la glorieuse Espagne, à l'âme chevaleresque, éducatrice de vaillance et d'honneur ; le Portugal qui, lui aussi, porta aux rives lointaines les fières ardeurs du sang latin.

Et voici la Belgique, martyre de la foi jurée, suppliciée dans sa terre, dans ses pierres sacrées, dans ses croyances, sainte Jérôme vraiment digne du jour où elle fut nommée sœur de la Belgique, qui n'est plus seulement l'enjeu de la lutte entre des belléphants, mais le gage du droit universel.

Et la brillante Roumanie, notre fille, dont les destins sont désormais liés aux nôtres et à ceux de nos alliés ; et ces peuples d'Amérique qui, dans le sang latin, par delà les brises marines, se mêlent au sang anglo-saxon pour l'épanouissement de nouvelles beautés.

Famille une en sa diversité magnifique. Une, parce que les anciens rivalités entre peuples latins n'ont plus de raison d'être ; les ombres mêmes ont disparu ; tous les intérêts sont solidaires. Une, parce que tout l'effort de la conscience hellénique et latine, à travers les âges, a été tendu vers le même idéal : la liberté par le droit.

Deux grandes conceptions de la vie se dressent aujourd'hui l'une contre l'autre : celle de la civilisation gréco-latine et celle de l'Allemagne contemporaine.

L'humanité primitive n'était que violence, extermination réciproque, comme la nature elle-même. Lentement, durant les siècles, dans l'homme s'est formée la conscience, et dans la conscience ont grandi la justice, et

PROPOS DE GUERRE

Les concierges de l'ennemi

On parle beaucoup de séquestrés depuis que cette procédure s'exerce à l'égard des biens allemands restés en France et, encore que la plupart des gens ignorent au juste en quoi consiste cette opération, l'on s'étonne que la France se montre aussi magnanime envers la propriété d'individus qui n'ont pas pour principe de respecter celle des autres.

On s'étonne, et je sais des personnes fondièrement honnêtes qui s'indignent estimant que les séquestrés ne sont en définitive qu'une mesure de conservation.

Un industriel, un commerçant allemand a quitté précipitamment la France pour aller endosser son uniforme de la *Landwehr*, nous laissant pour compte son petit commerce avec tous ses accessoires. Toutefois, la République en prend la charge, et, pour être bien sûr que rien ne sera endommagé, elle prépare un citoyen français qui remplira auprès de la boutique boche le rôle de conservateur, ou de concierge.

Nous sommes, les Français, extrêmement délicats et nous voulons être chics à tout prix. Evidemment, les Boches sont chez nous, évidemment ils ont tout pillé, tout ruiné, tout

saucagé et ils continueront jusqu'à ce que nous les ayons mis dans l'impossibilité de nuire, mais basta ! ce n'est pas une raison pour abuser de la situation et prendre ce qui leur appartient, ce qu'ils ont laissé chez nous pour la raison majeure qu'ils ne pouvaient pas l'emporter. D'ailleurs ce ne serait pas légal.

C'est avec de semblables raisonnements que les Français à toujours été la dupe de ses voisins, lesquels exploitent largement sa sentimentalité et sa charité.

Il y a des cas où il faut savoir ne pas être délicat.

M. Blumenthal, entre autres belles choses, nous a retracé de main de maître le tableau de l'invasion commerciale de l'Allemagne ; encore dix ans de ce régime, a-t-il dit, et la France était conquise sans faire la guerre. Ceci est à peine paradoxal.

Les Anglais, nos maîtres en la pratique des affaires, ne se mettent point de gants, dit-on, pour saisir et liquider les biens tenus, pas plus qu'ils n'en mettent pour se débarrasser des espions qui les infestent.

Hélas ! trois fois hélas ! on ne se refait pas. Ainsi les Boches pourraient en toute sécurité nous faire la guerre ; pour ce qui est de leur camelote restée chez nous, nous y verrions joliment, en attendant qu'ils reviennent continuer de nous la vendre ?...

ANDRÉ NEGIS.

UNE MANIFESTATION LATINE EN SORBONNE

M. Deschanel oppose la civilisation latine à la culture allemande

Paris, 12 Février.

Une imposante manifestation de groupes latins a eu lieu aujourd'hui en Sorbonne. M. Paul Deschanel, qui présidait cette réunion à laquelle assistaient de nombreuses personnalités du monde des lettres, des sciences, des arts et de la politique, a prononcé le discours suivant :

Messieurs et Messieurs,

Je repète sur la Chambre des députés et sur l'Institut de France le grand honneur qui m'est fait.

Voici, dans notre antique Sorbonne, toute la famille latine réunie.

D'abord, l'italien, la grande initiateur, la Grèce, source de toute lumière, Pallas-Athènes, qui sauva de la barbarie asiatique la civilisation européenne ; puis l'Italie, qui la sauva de l'invasion africaine, l'Italie qui nous offre aujourd'hui son grand historien, son grand

poète, son grand soldat ; Ferrero, qui a rénové l'histoire par la sociologie, peint les hommes de l'antiquité comme s'ils étaient vivants, et naguère, célébrant au Capitole l'anniversaire de la fondation de Rome, évoqua avec une pieuse fervor la tradition latine ; Anzolelli, le chanteur poignant de la Ville éternelle, né sur les eaux de l'Adriatique et pleurant Trieste exilée ; Ricciotti Garibaldi, que Paris acclame hier, dont le père combattit en 1859 sur les Alpes, tandis que nous luttons à Magenta et à Solferino, et en 1870 défendit avec nous la France envahie ; Ricciotti Garibaldi, qui nous a généreusement donné ses fils, tombés en cette Argonne où la Révolution a sauvé la liberté du monde.

Puis, notre autre sœur, la glorieuse Espagne, à l'âme chevaleresque, éducatrice de vaillance et d'honneur ; le Portugal qui, lui aussi, porta aux rives lointaines les fières ardeurs du sang latin.

Et voici la Belgique, martyre de la foi jurée, suppliciée dans sa terre, dans ses pierres sacrées, dans ses croyances, sainte Jérôme vraiment digne du jour où elle fut nommée sœur de la Belgique, qui n'est plus seulement l'enjeu de la lutte entre des belléphants, mais le gage du droit universel.

Et la brillante Roumanie, notre fille, dont les destins sont désormais liés aux nôtres et à ceux de nos alliés ; et ces peuples d'Amérique qui, dans le sang latin, par delà les brises marines, se mêlent au sang anglo-saxon pour l'épanouissement de nouvelles beautés.

Famille une en sa diversité magnifique. Une, parce que les anciens rivalités entre peuples latins n'ont plus de raison d'être ; les ombres mêmes ont disparu ; tous les intérêts sont solidaires. Une, parce que tout l'effort de la conscience hellénique et latine, à travers les âges, a été tendu vers le même idéal : la liberté par le droit.

Deux grandes conceptions de la vie se dressent aujourd'hui l'une contre l'autre : celle de la civilisation gréco-latine et celle de l'Allemagne contemporaine.

L'humanité primitive n'était que violence, extermination réciproque, comme la nature elle-même. Lentement, durant les siècles, dans l'homme s'est formée la conscience, et dans la conscience ont grandi la justice, et

LA GUERRE

Les luttes d'artillerie se poursuivent sur le front

Paris, 12 Février.

M. de Broqueville, président du Conseil des ministres de Belgique, et M. van de Vyver, ministre des Finances, sont arrivés ce matin à Paris, venant du Havre. Ils ont été reçus à leur descente du train par M. le baron Guillaume, ministre de Belgique.

Les deux empereurs vainqueurs, c'est l'Italie vassale, diminuée et sans compensation territoriale. La Triple Entente victorieuse, c'est l'Italie isolée et n'ayant rien à obtenir que ce qu'elle pourrait prendre elle-même — et si on lui donnait quelque chose, serait-ce suffisant pour satisfaire ses aspirations ? Ne serait-ce pas précaire et instable quel que soit l'affaiblissement de l'Autriche.

Attention, disent les hommes indépendants. L'Italie veut-elle être une grande puissance ou une petite nation dans la nouvelle Europe qui se prépare ? La neutralité l'affaiblit ; l'intervention la grandit ; c'est ce que pensent les gens clairvoyants que M. de Bulow n'a pas séduits et que le *Stampa* et le Pape ne convaincront pas de la nécessité de l'inaction.

Quoi qu'on en dise, républicains et socialistes sont, avec la majorité du pays, partisans d'une intervention contre l'Autriche, et elle se réalisera. — F.

Communiqué officiel

Paris, 12 Février.

Le gouvernement fait, à 15 heures, le communiqué officiel suivant :

Entre la mer et la Somme, luttes d'artillerie.

Au sud de la Boisselle, l'ennemi a fait exploser une mine à l'extrémité d'une de nos tranchées où nous nous sommes maintenus.

De la Somme à l'Argonne, on ne signale que le bombardement de Tracy-le-Mont par l'ennemi et l'activité de notre artillerie dans les secteurs de Reims et de Soissons.

En Wœvre, canonnade assez intense du côté allemand, devant Ramboucourt et le bois de la Hazelle. Nous avons bombardé les gares de Thiaucourt et d'Arnauville.

L'Angleterre offre à la France cinquante ambulances automobiles

Le roi les inspecte avant leur départ

Le roi a inspecté dans la cour du Palais de Buckingham cinquante ambulances automobiles offertes à l'armée française par les deux sociétés anglaises *Automobile Association* et la *Motor Union*.

Hier, le député, George V a exprimé sa vive satisfaction de l'organisation de ce convoi, ainsi que sa pleine approbation de l'initiative heureuse à laquelle on le dot.

Hier, dans la parole après le roi, il a dit que l'*Automobile Association* avait le devoir, ayant toujours répondu libéralement aux appels du gouvernement, de faire aussi quelque chose pour les alliés, et notamment pour l'armée française, dont le vaste front se déploie sur 250 milles.

L'Italie et la guerre

Les manœuvres de M. de Bulow et la presse. — Dans les coulours du Parlement.

Rome, 12 Février.

Les promesses de Bulow, à l'Italie, la lettre de Giolitti affirmant que l'on peut obtenir des satisfactions sans faire la guerre, les déclarations officieuses de journaux allemands affirmant que l'Allemagne essaiera d'obtenir que l'Autriche accorde des concessions à l'Italie — tout cela est largement suffisant pour donner aux alliés, et notamment pour l'armée française, dont le vaste front se déploie sur 250 milles.

La veille de l'ouverture de la session parlementaire, on s'entretenait beaucoup de ce sujet, à Montecitorio. Et la *Stampa* affirme, dans son affirmation, est plutôt suspicieux, que dans les cercles ministériels on trouve parfaite et rationnelle l'appréciation de M. Giolitti pour justifier la neutralité de l'Italie. Elle va jusqu'à dire : « Dans la bouche de M. de Bulow, la déclaration formelle que l'Allemagne emploiera toute son autorité pour que l'erreur de sa diplomatie soit réparée, est suffisante ». Cela signifie que l'attitude du Trentin et de Trieste à l'Italie, renouée en 1866, sera un fait accompli, en refusé d'une neutralité absolue.

Le *Stampa*, journal conservateur qui emploie tous les arguments pour justifier la neutralité, est très adoucescense ; elle conte même que toujours l'Allemagne, et par l'intermédiaire de Bulow, a cherché à défendre les intérêts de l'Italie auprès de l'Autriche. Même von Jagow a fait de même. Et la *Stampa* dément que l'empereur François-Joseph ait déclaré que jamais il ne consentirait la moindre cession de territoire à l'Italie.

Ce n'est que l'avis de la *Stampa* qui exagère quand elle dit que l'Allemagne fera tout pour obliger l'Autriche à satisfaire aux exigences de l'Italie. La Hongrie fera même le tout de M. de Bulow et de l'Allemagne en cette occasion. La *Stampa* conclut que l'Italie peut obtenir quelque chose sans guerre, comme la dit Giolitti, et comme l'écrit la *Frankfurter Zeitung*.

Ce n'est que l'avis de la même opinion ; les réactionnaires italiens aussi. Et cela prouve que les manœuvres allemandes ont obtenu quelques résultats.

Mais le grand public ne s'est pas laissé prendre. Le *Corriere della Sera* n'est pas de cet avis. Il considère que l'on n'obtiendra rien, si on n'intervient pas au conflit. Il considère que Trieste est le port rêvé par l'Allemagne grand débouché dans l'Adriatique, et que l'Italie joue un rôle de dupe en restant neutre. Le *Secolo* soutient que l'affaiblissement de la Triple Entente serait un préjudice pour l'Italie. Ce préjudice, on en supporterait les conséquences dans l'avenir.

LA GUERRE

Les luttes d'artillerie se poursuivent sur le front

Paris, 12 Février.

M. de Broqueville, président du Conseil des ministres de Belgique, et M. van de Vyver, ministre des Finances, sont arrivés ce matin à Paris, venant du Havre. Ils ont été reçus à leur descente du train par M. le baron Guillaume, ministre de Belgique.

Les deux empereurs vainqueurs, c'est l'Italie vassale, diminuée et sans compensation territoriale. La Triple Entente victorieuse, c'est l'Italie isolée et n'ayant rien à obtenir que ce qu'elle pourrait prendre elle-même — et si on lui donnait quelque chose, serait-ce suffisant pour satisfaire ses aspirations ? Ne serait-ce pas précaire et instable quel que soit l'affaiblissement de l'Autriche.

Attention, disent les hommes indépendants. L'Italie veut-elle être une grande puissance ou une petite nation dans la nouvelle Europe qui se prépare ? La neutralité l'affaiblit ; l'intervention la grandit ; c'est ce que pensent les gens clairvoyants que M. de Bulow n'a pas séduits et que le *Stampa* et le Pape ne convaincront pas de la nécessité de l'inaction.

Quoi qu'on en dise, républicains et socialistes sont, avec la majorité du pays, partisans d'une intervention contre l'Autriche, et elle se réalisera. — F.

Communiqué officiel

Paris, 12 Février.

Le gouvernement fait, à 15 heures, le communiqué officiel suivant :

Entre la mer et la Somme, luttes d'artillerie.

Au sud de la Boisselle, l'ennemi a fait exploser une mine à l'extrémité d'une de nos tranchées où nous nous sommes maintenus.

De la Somme à l'Argonne, on ne signale que le bombardement de Tracy-le-Mont par l'ennemi et l'activité de notre artillerie dans les secteurs de Reims et de Soissons.

En Wœvre, canonnade assez intense du côté allemand, devant Ramboucourt et le bois de la Hazelle. Nous avons bombardé les gares de Thiaucourt et d'Arnauville.

L'Angleterre offre à la France cinquante ambulances automobiles

Le roi les inspecte avant leur départ

Le roi a inspecté dans la cour du Palais de Buckingham cinquante ambulances automobiles offertes à l'armée française par les deux sociétés anglaises *Automobile Association* et la *Motor Union*.

Hier, le député, George V a exprimé sa vive satisfaction de l'organisation de ce convoi, ainsi que sa pleine approbation de l'initiative heureuse à laquelle on le dot.

Hier, dans la parole après le roi, il a dit que l'*Automobile Association* avait le devoir, ayant toujours répondu libéralement aux appels du gouvernement, de faire aussi quelque chose pour les alliés, et notamment pour l'armée française, dont le vaste front se déploie sur 250 milles.

L'Italie et la guerre

Les manœuvres de M. de Bulow et la presse. — Dans les coulours du Parlement.

Rome, 12 Février.

Les promesses de Bulow, à l'Italie, la lettre de Giolitti affirmant que l'on peut obtenir des satisfactions sans faire la guerre, les déclarations officieuses de journaux allemands affirmant que l'Allemagne essaiera d'obtenir que l'Autriche accorde des concessions à l'Italie — tout cela est largement suffisant pour donner aux alliés, et notamment pour l'armée française, dont le vaste front se déploie sur 250 milles.

La veille de l'ouverture de la session parlementaire, on s'entretenait beaucoup de ce sujet, à Montecitorio. Et la *Stampa* affirme, dans son affirmation, est plutôt suspicieux, que dans les cercles ministériels on trouve parfaite et rationnelle l'appréciation de M. Giolitti pour justifier la neutralité de l'Italie. Elle va jusqu'à dire : « Dans la bouche de M. de Bulow, la déclaration formelle que l'Allemagne emploiera toute son autorité pour que l'erreur de sa diplomatie soit réparée, est suffisante ». Cela signifie que l'attitude du Trentin et de Trieste à l'Italie, renouée en 1866, sera un fait accompli, en refusé d'une neutralité absolue.

Le *Stampa*, journal conservateur qui emploie tous les arguments pour justifier la neutralité, est très adoucescense ; elle conte même que toujours l'Allemagne, et par l'intermédiaire de Bulow, a cherché à défendre les intérêts de l'Italie auprès de l'Autriche. Même von Jagow a fait de même. Et la *Stampa* dément que l'empereur François-Joseph ait déclaré que jamais il ne consentirait la moindre cession de territoire à l'Italie.

Ce n'est que l'avis de la *Stampa* qui exagère quand elle dit que l'Allemagne fera tout pour obliger l'Autriche à satisfaire aux exigences de l'Italie. La Hongrie fera même le tout de M. de Bulow et de l'Allemagne en cette occasion. La *Stampa* conclut que l'Italie peut obtenir quelque chose sans guerre, comme la dit Giolitti, et comme l'écrit la *Frankfurter Zeitung*.

Ce n'est que l'avis de la même opinion ; les réactionnaires italiens aussi. Et cela prouve que les manœuvres allemandes ont obtenu quelques résultats.

Mais le grand public ne s'est pas laissé prendre. Le *Corriere della Sera* n'est pas de cet avis. Il considère que l'on n'obtiendra rien, si on n'intervient pas au conflit. Il considère que Trieste est le port rêvé par l'Allemagne grand débouché dans l'Adriatique, et que l'Italie joue un rôle de dupe en restant neutre. Le *Secolo* soutient que l'affaiblissement de la Triple Entente serait un préjudice pour l'Italie. Ce préjudice, on en supporterait les conséquences dans l'avenir.

LA GUERRE

Les luttes d'artillerie se poursuivent sur le front

Paris, 12 Février.

M. de Broqueville, président du Conseil des ministres de Belgique, et M. van de Vyver, ministre des Finances, sont arrivés ce matin à Paris, venant du Havre. Ils ont été reçus à leur descente du train par M. le baron Guillaume, ministre de Belgique.

Les deux empereurs vainqueurs, c'est l'Italie vassale, diminuée et sans compensation territoriale. La Triple Entente victorieuse, c'est l'Italie isolée et n'ayant rien à obtenir que ce qu'elle pourrait prendre elle-même — et si on lui donnait quelque chose, serait-ce suffisant pour satisfaire ses aspirations ? Ne serait-ce pas précaire et instable quel que soit l'affaiblissement de l'Autriche.

Attention, disent les hommes indépendants. L'Italie veut-elle être une grande puissance ou une petite nation dans la nouvelle Europe qui se prépare ? La neutralité l'affaiblit ; l'intervention la grandit ; c'est ce que pensent les gens clairvoyants que M. de Bulow n'a pas séduits et que le *Stampa* et le Pape ne convaincront pas de la nécessité de l'inaction.

Quoi qu'on en dise, républicains et socialistes sont, avec la majorité du pays, partisans d'une intervention contre l'Autriche, et elle se réalisera. — F.

Communiqué officiel

Paris, 12 Février.

Le gouvernement fait, à 15 heures, le communiqué officiel suivant :

Entre la mer et la Somme, luttes d'artillerie.

Au sud de la Boisselle, l'ennemi a fait exploser une mine à l'extrémité d'une de nos tranchées où nous nous sommes maintenus.

De la Somme à l'Argonne, on ne signale que le bombardement de Tracy-le-Mont par l'ennemi et l'activité de notre artillerie dans les secteurs de Reims et de Soissons.

En Wœvre, canonnade assez intense du côté allemand, devant Ramboucourt et le bois de la Hazelle. Nous avons bombardé les gares de Thiaucourt et d'Arnauville.

L'Angleterre offre à la France cinquante ambulances automobiles

Le roi les inspecte avant leur départ

Le Laertes est remonté jusqu'à Amsterdam. Les autorités néerlandaises ont ouvert une enquête pour savoir si l'incident s'est produit dans les eaux territoriales de la Hollande.

On mande de Rotterdam au Daily News :

On a des raisons de croire que le sous-marin qui a poursuivi le Laertes a été coulé.
Il a disparu, en effet, dans un nuage de fumée.

Une note de la Hollande

La Haye, 12 Février.
Suivant la *Nieuwe Rotterdamse Courant*, la Hollande adressera à l'Allemagne une note relative à la situation que crée la menace allemande de représailles contre le blocus maritime de la Grande-Bretagne.

Amsterdam, 12 Février.
Toutes les Compagnies de navigation hollandaises prennent des dispositions pour rendre apparente, nuit et jour, la nationalité et le nom de leurs vaisseaux, afin qu'ils ne soient pas attaqués par des sous-marins allemands.

Dix sous-marins allemands endommagés par la tempête

Londres, 12 Février.
On mande de Copenhague au *Daily News*, que pendant les orages de ces derniers jours dix sous-marins allemands sont entrés dans les ports de Bergen, Stravanger, Trondheim et dans divers autres ports sérieusement endommagés.

En Belgique

Les Allemands désertent à Anvers

Amsterdam, 12 Février.
On mande de Berg-op-Zoom au *Telegraaf* qu'une grande agitation a régné à Anvers dans la nuit de mardi dernier, deux cents soldats allemands n'ayant pas, paraît-il, répondu à l'appel du soir. Immédiatement, les maisons d'un certain nombre d'Allemands furent soumises à une visite minutieuse de la part des autorités militaires. Des uniformes, regardés comme appartenant à ces déserteurs, ayant été trouvés dans plusieurs de ces maisons, les propriétaires ont été arrêtés.

Londres, 12 Février.
Une dépêche de Rotterdam au *Daily Express* dit que les déserteurs dans l'armée allemande d'Anvers continuent.

Les mouvements de troupes sont incessants

Amsterdam, 12 Février.
Le *Telegraaf* annonce que chaque jour des trains de blessés passent à Bruges. L'administration allemande d'Ostende est transférée à Bruges. La canonnière et les mouvements de troupes allemands sont incessants.

Un incident à Berlin

L'ambassadeur des Etats-Unis hué dans un théâtre

Londres, 12 Février.
On mande de La Haye à l'*Evening News* que l'ambassadeur des Etats-Unis, M. Gerdard et diverses autres personnes, assistant, mardi soir, à une représentation dans un théâtre de Berlin. Comme ils parlaient anglais, ils furent l'objet d'une manifestation hostile. Un spectateur, croyant faire cesser la tumulte, s'écria : « Ce ne sont pas des Anglais, mais des Américains avec l'ambassadeur des Etats-Unis ! »

Mais, du parti, une voix reprit en disant que les Allemands n'avaient, non plus, aucun motif pour tolérer la présence des Américains, et le tapage continua.

Plus tard, l'ambassadeur et ses amis se retirèrent sans être aperçus.

En Allemagne

Le communiqué allemand

Amsterdam, 12 Février.
On télégraphie de Berlin le communiqué officiel suivant du 11 février :

Nous avons gagné quelque terrain en Argentine, où nous avons fait prisonniers six officiers et 300 hommes. Nous nous sommes emparés de deux mitrailleurs et de quelques canons. Nous avons eu également quelques petits succès locaux dans le centre et au sud des Vosges.

Sur la frontière de la Prusse orientale, hier, le combat a encore tourné à notre avantage, bien qu'une neige abondante ait gêné les mouvements de nos troupes. Le résultat final n'est toutefois pas acquis. Le tint, des sons retentit sur la rive droite de la Vistule, nous avons fait une attaque au nord de Sterpo, dans laquelle nous avons fait une centaine de prisonniers.

Guillaume revient mécontent de son séjour en Pologne

Amsterdam, 12 Février.
Le kaiser est rentré à Berlin. Selon le *Lokal Anzeiger*, il s'est promené hier au jardin zoologique et a eu une consultation avec le chancelier de l'Empire. Il a reçu une mission spéciale turque et a écouté la lecture des rapports militaires.

Dans l'après-midi, il a passé quelques instants dans le parc de Sans-Souci, et, après avoir visité le nouveau palais, il est revenu à Berlin.

Londres, 12 Février.
Une dépêche de Copenhague dit que le retour précipité du kaiser à Berlin est regardé comme de mauvais augure. Il tint, dès son retour, une sorte de conseil de guerre.

On croit que la discussion roula sur la position sérieuse dans laquelle l'armée allemande se trouve placée sur le front oriental.

Londres, 12 Février.
On mande de Copenhague au *Daily Mail* que défense a été faite aux journaux allemands d'annoncer le retour du kaiser du front oriental, parce que l'on avait l'impression que les troupes accompliraient un exploit remarquable en présence du chef suprême de l'armée allemande.

On dit que la situation de la Pologne a plongé l'empereur dans la stupeur.

Londres, 12 Février.
Le *Lokal Anzeiger* rend compte de cérémonies qui accompagneront, dimanche dernier, à Lowitz, la visite du kaiser.

Les Russes étaient gardés par des troupes du landsturm. Le kaiser assista aux offices du culte et pendant la prière il ôta son casque et inclina longtemps la tête.

Après la prière, l'empereur adressa aux troupes un discours très éloquent, où il les remercia de ce qu'elles avaient fait et les encouragea à surpasser encore leurs précédents exploits.

Il conclut ainsi : « L'ennemi n'est pas encore complètement battu, mais l'Allemagne ne s'arrêtera pas avant qu'il soit écrasé. »

Il accentua ces derniers mots en faisant claquer fortement un fouet qu'il tenait à la main.

Le roi de Bavière chez Krupp

La Haye, 12 Février.
Le roi de Bavière a visité les établissements Krupp.

La disette de pain

Copenhague, 12 Février.
D'après une information de la *Gazette de Francfort* du 9 janvier, la base de la répartition de la farine en Allemagne est la suivante : Il est délivré 25 grammes de farine pure par jour et par tête. Ceci représente, pour la durée de la semaine, 1,75 grammes de farine pure, ce qui permet de donner en-

viron 2 kilogrammes de pain par semaine et par tête d'habitant, moyennant l'adjonction de farine de pommes de terre (100 grammes pour le pain double K, de 2 kilogrammes).

Les prisonniers français vont pouvoir fumer

Genève, 12 Février.
Selon une dépêche des *Dernières Nouvelles de Munich*, les prisonniers français des camps de Giessen et de Griesheim sont autorisés à fumer, pourvu que le tabac qu'ils emploient soit venu de France, l'exportation de cette denrée étant maintenant interdite en Allemagne.

La Guerre aérienne

Le raid des aviateurs alliés sur Dusseldorf

Londres, 12 Février.
Les journaux d'après une dépêche de Rotterdam, donnent des détails suivants sur le raid des aviateurs alliés sur Dusseldorf : Les Allemands, très inquiets quant à la sécurité de leurs approvisionnements de guerre dans l'arsenal très important de Dusseldorf, avaient érigé un certain nombre de baraquements de bois à une distance considérable de la destination de ces baraquements, ils firent transporter en secret, de l'arsenal dans les cités

de Dusseldorf, des baraquements de bois à une distance considérable de la destination de ces baraquements, ils firent transporter en secret, de l'arsenal dans les cités

L'Action Russe

Le désastre allemand en Pologne

Pétrograde, 12 Février.
Les journaux austro-hongrois ont rajouté à la série de leurs inventions malveillantes celle de l'apparition du choléra à Pétrograde on lui aurait déjà fait de nombreuses victimes. L'agence télégraphique de Pétrograde déclare formellement qu'aucun cas de choléra n'a été constaté dans la capitale.

Communiqué officiel russe

Pétrograde, 12 Février.
L'état-major du généralissime fait le communiqué officiel suivant :

Dans la Prusse orientale, la concentration de forces allemandes considérables est définitivement établie. Ces forces prennent l'offensive, le développement s'inscrit dans les directions de Wilkowitzki et de Lyck. On a relevé la formation de nouvelles formations arrivées du front du centre allemand.

Nos troupes, contenant l'ennemi, se retirent de la ligne des lacs de Mazurie.

Le désastre allemand en Pologne

Pétrograde, 12 Février.
L'échec des dernières grandes attaques allemandes en Pologne paraît complet. Les Russes auraient fait subir à leurs adversaires des

Le théâtre des opérations sur le front oriental

Sur le front de la rive droite de la Vistule, des rencontres locales ont eu lieu dans la direction de Tischnetz, vers Ostroszka, et dans la région de Serpzet, vers la rivière Skawa.

Sur la rive gauche de la Vistule, la canonnière seulement persiste.

Dans les Karpathes nous avons repoussé avec succès les attaques de l'ennemi à l'ouest de Gzozalobortch, dans la direction de Iabokow, à l'est du col d'Ujok, ainsi que l'offensive allemande sur les hauteurs de Kozioiwka.

Sur les hauteurs, près de Rabbe, à l'est du col de Lomkow, après un combat opiniâtre, nous avons environ mille prisonniers et primes un canon.

Les efforts des Allemands pour résister aux Russes

Londres, 12 Février.
Le correspondant du Times à Pétrograde télégraphie le 10 février :

Alors que les mouvements des Allemands ont le caractère de diversions, démenties d'ordre ou de plan, ceux de nos alliés continuent d'être empreints d'initiative. L'ennemi, dans ses évolutions, se débat, va d'un côté à l'autre. Les Russes l'ont attiré d'abord en Bukovine, puis en Prusse orientale. Il ne dispose pas de grandes forces en même temps sur les deux fronts, à cause de la diminution de leur puissance numérique. Les pertes terribles qu'il a subies sur la Bzura et la Rawka, se sont évidemment fait sentir lourdement. Le poids des opérations offensives dans les Karpathes est laissé aux Allemands pendant que les troupes austro-hongroises prennent une attitude passive en défendant ces régions montagneuses que l'on considère comme une barrière contre l'invasion de la Hongrie par les Russes.

Pour compléter les détails officiels de l'attaque dirigée contre Kezioka par les Allemands, dimanche dernier, on rapporte que, vers le soir, l'ennemi s'empara d'une hauteur, mais les Russes firent à ce moment une contre-attaque générale, et il s'ensuivit une lutte farouche à la baïonnette et qui se prolongea longtemps. Les Allemands se défendirent avec un acharnement héroïque. Les Russes, cependant, triomphèrent, et ce qui restait des colonnes ennemies fut rejeté loin des positions russes. Les flammes de la montagne étaient couvertes de cadavres allemands qui tranchaient fortement sur la blancheur de la neige.

Les Allemands envoient des renforts sur le front russe

Amsterdam, 12 Février.
De nombreux trains venant de Dusseldorf traversent la Pologne transportant sur le front oriental des hommes, des chevaux et des canons.

Les succès des Russes ne sont pas d'as au nombre

Pétrograde, 12 Février.
Dans la lutte les Russes sont nettement inférieurs en nombre aux Allemands. Il est

baraqués, de grandes quantités de matériel de guerre.

Malgré ces précautions, le secret fut bientôt découvert, cette découverte fut suivie d'une visite d'aviateurs dédaignant l'arsenal, et portant toute leur attention sur les baraquements.

L'équipée turque

L'expédition contre l'Egypte

Les Turcs pavoisent à Jaffa !...
Alexandrie, 12 Février.
On mande de Jaffa que toute la ville a été pavoisée la semaine dernière pour célébrer les succès des Turcs et la traversée du canal de Suez par les troupes ottomanes.

La Turquie renoncera à son « plan d'invasion »

Londres, 12 Février.
Le *Daily Mail* reçoit de Copenhague une dépêche de Berlin annonçant que la Commission des affaires turques a décidé d'abandonner le plan qui avait été établi pour l'in-

L'Angleterre et la visite des navires neutres

Londres, 12 Février.
On annonce que la réponse définitive de la Grande-Bretagne à la note des Etats-Unis, relative à la visite des bâtiments neutres, est partie hier.

La réponse à la note américaine

Londres, 12 Février.
On annonce que la réponse définitive de la Grande-Bretagne à la note des Etats-Unis, relative à la visite des bâtiments neutres, est partie hier.

Le « Ship purchase bill » aux Etats-Unis

Washington, 12 Février.
Dans le discours qu'il a prononcé au Sénat, au cours de la discussion sur le *Ship Purchase Bill*, M. Eilhu Roth, ancien secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères, a témoigné de sa sympathie pour la France. Désireux de montrer que l'attitude de ce pays dans la question de transfert du pavillon est déjà ancienne, il a déclaré : « La loi qui suit a été promulguée en France, elle a été appliquée à l'époque où sa marine nous rendit un service plus mémorable que celui qu'aucune nation ait jamais rendu à aucune autre, lorsque le bâtiment *Chesapeake*, et rendit possible la capitulation de Yorktown. »

Le « Dacia » fait route pour l'Allemagne

Norfolk (Virginie), 12 Février.
Le vapeur *Dacia*, tout un commencement de grève avait retardé le départ, fait route actuellement pour l'Allemagne.

En Angleterre

A la Chambre des Communes

Londres, 12 Février.
Une question a été posée hier à la Chambre des Communes, elle a été demandée si, étant donné les pertes terribles de vies causées par la guerre européenne, le gouvernement britannique serait en mesure de déclarer son désaccord sur quelques bases de la Grande-Bretagne et ses alliés seraient disposés à discuter les termes de la paix à conclure avec l'Allemagne, l'Autriche et la Turquie.

Ed. Grey répond que, d'après les déclarations publiques faites récemment en Allemagne, il n'y a aucune raison de supposer que le but visé serait atteint par la mesure suggérée. L'heure n'est pas venue de faire connaître les conditions de paix qui seront imposées.

Le premier ministre répondant à une autre question dit que le droit de gouvernement l'adoption de mesures rigoureuses contre le commerce allemand en prévision de la violation du droit des gens par l'ennemi.

Le premier ministre répondant à une autre question dit que le droit de gouvernement l'adoption de mesures rigoureuses contre le commerce allemand en prévision de la violation du droit des gens par l'ennemi.

Le premier ministre répondant à une autre question dit que le droit de gouvernement l'adoption de mesures rigoureuses contre le commerce allemand en prévision de la violation du droit des gens par l'ennemi.

Le premier ministre répondant à une autre question dit que le droit de gouvernement l'adoption de mesures rigoureuses contre le commerce allemand en prévision de la violation du droit des gens par l'ennemi.

Le premier ministre répondant à une autre question dit que le droit de gouvernement l'adoption de mesures rigoureuses contre le commerce allemand en prévision de la violation du droit des gens par l'ennemi.

Le premier ministre répondant à une autre question dit que le droit de gouvernement l'adoption de mesures rigoureuses contre le commerce allemand en prévision de la violation du droit des gens par l'ennemi.

Le premier ministre répondant à une autre question dit que le droit de gouvernement l'adoption de mesures rigoureuses contre le commerce allemand en prévision de la violation du droit des gens par l'ennemi.

Le premier ministre répondant à une autre question dit que le droit de gouvernement l'adoption de mesures rigoureuses contre le commerce allemand en prévision de la violation du droit des gens par l'ennemi.

Le premier ministre répondant à une autre question dit que le droit de gouvernement l'adoption de mesures rigoureuses contre le commerce allemand en prévision de la violation du droit des gens par l'ennemi.

Le premier ministre répondant à une autre question dit que le droit de gouvernement l'adoption de mesures rigoureuses contre le commerce allemand en prévision de la violation du droit des gens par l'ennemi.

Le premier ministre répondant à une autre question dit que le droit de gouvernement l'adoption de mesures rigoureuses contre le commerce allemand en prévision de la violation du droit des gens par l'ennemi.

Le premier ministre répondant à une autre question dit que le droit de gouvernement l'adoption de mesures rigoureuses contre le commerce allemand en prévision de la violation du droit des gens par l'ennemi.

Le premier ministre répondant à une autre question dit que le droit de gouvernement l'adoption de mesures rigoureuses contre le commerce allemand en prévision de la violation du droit des gens par l'ennemi.

Le premier ministre répondant à une autre question dit que le droit de gouvernement l'adoption de mesures rigoureuses contre le commerce allemand en prévision de la violation du droit des gens par l'ennemi.

Le premier ministre répondant à une autre question dit que le droit de gouvernement l'adoption de mesures rigoureuses contre le commerce allemand en prévision de la violation du droit des gens par l'ennemi.

Le premier ministre répondant à une autre question dit que le droit de gouvernement l'adoption de mesures rigoureuses contre le commerce allemand en prévision de la violation du droit des gens par l'ennemi.

l'envoi de l'Egypte, et d'envoyer l'armée de Palestine successivement à Bagdad, Erzeroum et Constantinople.

Sur Mer

Sans nouvelles d'un torpilleur anglais

Algésiras, 12 Février.
On est sans nouvelles du torpilleur anglais 95, chargé d'un service de surveillance dans le golfe de Gênes, à qui on a eu de graves craintes à son sujet, à cause de la tempête violente qui sévit à Gibraltar.

L'Allemagne ne rêve rien moins que de détruire la domination anglaise

Amsterdam, 12 Février.
L'article suivant de la *Kroux Zeitung* démontre la folie avec laquelle l'Allemagne entend la guerre maritime : « L'heure viendra où la nouvelle loi de la mer produira de nouveaux modes de guerre maritime, mais en premier lieu il faut que la domination anglaise sur la mer soit réduite. Jusque-là, les discussions qui commencent de la loi internationale ne valent pas le papier sur lequel elles sont imprimées. »

Les Etats-Unis et l'achat des vaisseaux allemands

Washington, 12 Février.
Le gouvernement a décidé de retirer du Sénat le projet de loi relatif à l'achat de vaisseaux et de lui substituer un bill suivant lequel le gouvernement aura la propriété de ces vaisseaux seulement pendant une période de deux ans après la signature de la paix.

L'Angleterre et la visite des navires neutres

Londres, 12 Février.
On annonce que la réponse définitive de la Grande-Bretagne à la note des Etats-Unis, relative à la visite des bâtiments neutres, est partie hier.

Le « Ship purchase bill » aux Etats-Unis

Washington, 12 Février.
Dans le discours qu'il a prononcé au Sénat, au cours de la discussion sur le *Ship Purchase Bill*, M. Eilhu Roth, ancien secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères, a témoigné de sa sympathie pour la France. Désireux de montrer que l'attitude de ce pays dans la question de transfert du pavillon est déjà ancienne, il a déclaré : « La loi qui suit a été promulguée en France, elle a été appliquée à l'époque où sa marine nous rendit un service plus mémorable que celui qu'aucune nation ait jamais rendu à aucune autre, lorsque le bâtiment *Chesapeake*, et rendit possible la capitulation de Yorktown. »

Le « Dacia » fait route pour l'Allemagne

Norfolk (Virginie), 12 Février.
Le vapeur *Dacia*, tout un commencement de grève avait retardé le départ, fait route actuellement pour l'Allemagne.

En Angleterre

A la Chambre des Communes

Londres, 12 Février.
Une question a été posée hier à la Chambre des Communes, elle a été demandée si, étant donné les pertes terribles de vies causées par la guerre européenne, le gouvernement britannique serait en mesure de déclarer son désaccord sur quelques bases de la Grande-Bretagne et ses alliés seraient disposés à discuter les termes de la paix à conclure avec l'Allemagne, l'Autriche et la Turquie.

Ed. Grey répond que, d'après les déclarations publiques faites récemment en Allemagne, il n'y a aucune raison de supposer que le but visé serait atteint par la mesure suggérée. L'heure n'est pas venue de faire connaître les conditions de paix qui seront imposées.

Le premier ministre répondant à une autre question dit que le droit de gouvernement l'adoption de mesures rigoureuses contre le commerce allemand en prévision de la violation du droit des gens par l'ennemi.

Le premier ministre répondant à une autre question dit que le droit de gouvernement l'adoption de mesures rigoureuses contre le commerce allemand en prévision de la violation du droit des gens par l'ennemi.

Le premier ministre répondant à une autre question dit que le droit de gouvernement l'adoption de mesures rigoureuses contre le commerce allemand en prévision de la violation du droit des gens par l'ennemi.

Le premier ministre répondant à une autre question dit que le droit de gouvernement l'adoption de mesures rigoureuses contre le commerce allemand en prévision de la violation du droit des gens par l'ennemi.

Le premier ministre répondant à une autre question dit que le droit de gouvernement l'adoption de mesures rigoureuses contre le commerce allemand en prévision de la violation du droit des gens par l'ennemi.

Le premier ministre répondant à une autre question dit que le droit de gouvernement l'adoption de mesures rigoureuses contre le commerce allemand en prévision de la violation du droit des gens par l'ennemi.

Le premier ministre répondant à une autre question dit que le droit de gouvernement l'adoption de mesures rigoureuses contre le commerce allemand en prévision de la violation du droit des gens par l'ennemi.

Le premier ministre répondant à une autre question dit que le droit de gouvernement l'adoption de mesures rigoureuses contre le commerce allemand en prévision de la violation du droit des gens par l'ennemi.

Le premier ministre répondant à une autre question dit que le droit de gouvernement l'adoption de mesures rigoureuses contre le commerce allemand en prévision de la violation du droit des gens par l'ennemi.

Le premier ministre répondant à une autre question dit que le droit de gouvernement l'adoption de mesures rigoureuses contre le commerce allemand en prévision de la violation du droit des gens par l'ennemi.

Le premier ministre répondant à une autre question dit que le droit de gouvernement l'adoption de mesures rigoureuses contre le commerce allemand en prévision de la violation du droit des gens par l'ennemi.

Le premier ministre répondant à une autre question dit que le droit de gouvernement l'adoption de mesures rigoureuses contre le commerce allemand en prévision de la violation du droit des gens par l'ennemi.

Le premier ministre répondant à une autre question dit que le droit de gouvernement l'adoption de mesures rigoureuses contre le commerce allemand en prévision de la violation du droit des gens par l'ennemi.

Le premier ministre répondant à une autre question dit que le droit de gouvernement l'adoption de mesures rigoureuses contre le commerce allemand en prévision de la violation du droit des gens par l'ennemi.

Le premier ministre répondant à une autre question dit que le droit de gouvernement l'adoption de mesures rigoureuses contre le commerce allemand en prévision de la violation du droit des gens par l'ennemi.

Le premier ministre répondant à une autre question dit que le droit de gouvernement l'adoption de mesures rigoureuses contre le commerce allemand en prévision de la violation du droit des gens par l'ennemi.

Le premier ministre répondant à une autre question dit que le droit de gouvernement l'adoption de mesures rigoureuses contre le commerce allemand en prévision de la violation du droit des gens par l'ennemi.

LA JOURNÉE PARLEMENTAIRE

La Chambre vote le projet sur l'interdiction de l'Absinthe

Paris, 12 Février.
La séance est ouverte à 2 h. 25, sous la présidence de M. Monestier.

L'interdiction de l'Absinthe

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion du projet de loi relatif à l'interdiction de la vente en gros et au détail, ainsi que la circulation de l'absinthe et des liqueurs similaires.

Le président donne lecture de l'article premier, ainsi conçu : « Sont interdites la vente en gros et au détail, ainsi que la circulation de l'absinthe et des liqueurs similaires visées par l'article 17 de la loi du 30 janvier 1907 et l'article 17 de la loi du 28 décembre 1908 ; toutefois, la présente interdiction n'est pas applicable aux expéditions faites à destination des colonies, des pays étrangers ou non, et aux expéditions de ces spiritueux destinées à l'exportation. Les contraventions au paragraphe premier du présent article seront punies de la fermeture du débit et, en outre, de la confiscation des spiritueux saisis. »

M. Adolphe Girod développe un amendement tendant à ajouter les mots « sont interdites », ceux-ci : « pendant la durée de la guerre ». Il est nécessaire, dit-il, qu'après la guerre, vos Commissions puissent entendre les intéressés.

M. Vaillant. — Les intéressés sont les consommateurs qu'il faut protéger contre les empoisonnements, après, comme pendant la guerre. (Très bien ! sur divers bancs.)

M. Girod. — Ceux qui ont défendu les intérêts remplissent à l'heure actuelle leur devoir patriotique. Vous avez le devoir d'entendre les explications. Les rapporteurs ont répondu non seulement que des affirmations ; il ne nous fournit aucune preuve. Il fait le procès, non pas de l'absinthe, mais de l'alcool en général.

M. Lachaud. — La suppression de l'absinthe n'est qu'un commencement. Nous arriverons à la suppression de tous les apéritifs analogues.

M. Girod. — Le jour où l'on supprimera tous les alcools, l'accepterai moi-même.

M. Girod insiste encore pour son amendement, finissant le débat.

M. Chaumet défend un amendement tendant à ajouter après les mots « sont interdites », ceux-ci : « fabrication ». M. Vaillant estime que M. Ribot a fort bien parlé hier en annonçant la lutte contre tous les alcools, mais, dit-il, si vous laissez fabriquer l'absinthe, vous faites œuvre vaine. Rappelez-vous l'histoire de ces deux gendarmes qui, après avoir dressé convention à une cabaretière qui vendait de l'absinthe, vont dans un autre cabaret se faire servir et apéritif. Ce n'est pas l'histoire, dit le brigadier. « Vous avez raison », répond le gendarme. (Rires.)

M. Ribot. — Le gouvernement accepte l'amendement.

M. Ernest Lafont. — Nous voterons tous le texte de M. Chaumet, mais il ne devra pas servir de prétexte à une demande d'indemnité des fabricants d'absinthe. Vous devez répondre à ces demandes. (Applaudissements à l'extrême-gauche et sur divers bancs.)

M. Chaumet. — La question des indemnités est réservée.

L'amendement Chaumet est adopté.

Trouin propose d'ajouter dans le premier paragraphe les mots « ainsi que la circulation de l'absinthe et des liqueurs similaires », les mots « notamment les amers et les bitters ». (Applaudissements à l'extrême-gauche et sur divers bancs.)

M. Chaumet. — Mais elles en diffèrent. La Commission est déjà saisie de différentes propositions, notamment de M. Vaillant, tendant à la suppression de toutes les liqueurs à essence. La Commission d'hygiène vous demande donc de lui renvoyer l'amendement Trouin qui fera l'objet d'un rapport spécial. (Applaudissements.)

M. Trouin insiste pour le vote de son amendement.

M. Ribot. — Sans doute. M. Trouin a raison, mais on ne peut résoudre la question au pied levé. Qu'est-ce que les amers ? Il y a des distinctions à faire. Je ne suis pas ici pour défendre les amers, mais pour défendre votre demande de ne pas faire le jeu de ceux qui veulent retarder la loi. (Vifs applaudissements. Protestations sur quelques bancs.)

LES EXAMENS

Ecole de Médecine et Pharmacie de Marseille

Enseignements coloniaux

La préparation des candidats aux diplômes d'études coloniales est faite en deux séries :

Programmes des cours : M. N., professeur de clinique des maladies exotiques et des maladies des professions maritimes et coloniales (marins, chauffeurs, mécaniciens, matelots, etc.) dans les mers chaudes, consécutives aux influences climatiques, et aux milieux exotiques.

M. Reypaud, chargé de cours d'hygiène coloniale et de climatologie. Hygiène des pays chauds. Épidémiologie des pays chauds.

Faculté des Lettres d'Aix

M. le ministre a décidé que, à titre exceptionnel et par suite des circonstances, il est établi une session spéciale destinée aux étudiants qui, ajournés à la session de juillet 1915, n'ont pas pu, à raison de leur état de santé, assister à leur session.

Comme conséquence de cette mesure et de la décision prise par le ministre, les inscriptions des candidats à cette dernière session, s'ils ont été, depuis cette date, renvoyés dans leurs foyers.

Cette session aura lieu, pour la licence ès lettres, le mardi 23 février. Le registre des inscriptions sera ouvert, dans le local de la Faculté des Lettres, du 15 au 20 février inclus.

Les demandes des jeunes gens qui ne se trouvant pas inscrits dans les listes, et qui ont été ajournés à la dernière session d'automne seront soumises à M. le Ministre.

LE CONSEIL DE REVISION

Le Conseil de revision des Bouches-du-Rhône a terminé l'examen des inscrits de la classe 1916, appartenant au 9^e canton de Marseille.

M. Rambert, conseiller de préfecture, président, assisté de M. Daubert, conseiller de préfecture ; Marguery, chef d'escadron ; Duvergier, conseiller général ; Schiuff, commandant le recrutement ; Bayle, adjoint au maire ; Clerc, chef du bureau militaire de la Mairie ; Episse, secrétaire du Conseil.

Voici les résultats de la séance : Inscrits, 283 ; armée active, 161 ; ajournés, 67 ; auxiliaires, 3 ; exemptés, 1 ; engagés volontaires, 17 ; renvoyés au 31 février, 12 ; bons absent, 17 ; inscrits maritimes, 5 ; à rayer, 1.

COURRIER MARITIME

TRAVERSEE ACCIDENTEE

Le Danube, capitaine Advinet, des Messageries Maritimes, venant de Londres et de Havre, est arrivé hier dans le bassin de la Joliette, avec un chargement de 2.700 tonnes de marchandises diverses.

Le Danube a été très ébranlé dans le golfe de Gascogne par une tempête qui a duré près de six jours. Au cours de l'ouragan, une partie de sa pontée, composée de fûts de suif, a été enlevée par les lames qui ont causé, en outre, au navire, de graves avaries.

Enfin, le 6 février, la tempête s'apaisa ; le Danube en profita pour faire route sur Gibraltar et Marseille. La conduite de l'équipage a été, au cours de cette bourrasque, l'objet d'éloges.

NOUVELLES MARITIMES

L'Océanien, des Messageries Maritimes, venant de Maurice, La Réunion et Madagascar est arrivé jeudi soir, à Marseille, avec 27 passagers, dont le lieutenant de vaisseau-aviateur Delage, l'administrateur Bonnaeville. Le voyage de l'Océanien n'a été marqué par aucun incident.

Le Sontay, de la même Compagnie, allant en Australie et en Nouvelle-Calédonie, partira aujourd'hui de notre port avec 50 passagers et 4.000 tonnes divers.

MOUVEMENT DES PORTS

Le mouvement des ports a été, hier, le suivant : A l'arrivée : Le vapeur français Erère, de Newport, avec 3.322 tonnes de charbon ; le vapeur anglais Demetrian, de Newport, avec 3.322 tonnes de charbon ; le vapeur italien Porto di Suoz, de Gênes, avec 191 tonnes de charbon ; le vapeur français Mouton, de Gênes, avec 3.066 tonnes de charbon ; le vapeur français Mouton, d'Alger et de Tunis, avec 140 tonnes ; le vapeur français Mouton, de Bône et d'Alger, avec 273 passagers et 450 tonnes ; la Ville d'Alger, de Tunis, avec 373 passagers et 30 tonnes ; le Maréchal-Bugeaud, d'Alger, avec 666 passagers et 305 tonnes de primeurs.

Au départ : Le Duc d'Almeida, pour Alger, le Mlle d'Almeida, pour Gênes ; le Cortés, pour Ajaccio ; l'Estère, pour Colonne ; l'Omar, pour Port-Vendres ; le Scarpis, pour Palerme ; l'Ontie, pour Casablanca.

TIR ET PREPARATION MILITAIRE

Concours de préparation militaire du Comité républicain de la Fédération nationale. Le Comité informe les membres des sociétés affiliées que des cartes d'invitation pour assister aux différentes épreuves du concours sont leur droit, au siège ou chez le trésorier, 11, rue Curial. Ce soir, à 8 h. 30, continuation du concours au siège, rue Curial, 11, sous la présidence de M. Gachet Benoit, âgé de 54 ans, 16^e L^eon. Ayant obtenu un arrêté d'expulsion pris contre lui, l'Espagnol Tudella Pedro, âgé de 35 ans, exerçant la profession de militaire, a été arrêté à Marignane. Enfin, pour vagabondage, la gendarmerie de Septèmes a arrêté le journaliste Bousquet Julien, âgé de 37 ans, né à Saint-Denis (Seine). Ces trois individus ont été conduits au Préfet d'Aix puis écroués à la maison d'arrêt de notre ville.

Les arrestations. — La gendarmerie de Simiane a arrêté, pour mendicité, le nommé Gachet Benoit, âgé de 54 ans, 16^e L^eon. Ayant obtenu un arrêté d'expulsion pris contre lui, l'Espagnol Tudella Pedro, âgé de 35 ans, exerçant la profession de militaire, a été arrêté à Marignane. Enfin, pour vagabondage, la gendarmerie de Septèmes a arrêté le journaliste Bousquet Julien, âgé de 37 ans, né à Saint-Denis (Seine). Ces trois individus ont été conduits au Préfet d'Aix puis écroués à la maison d'arrêt de notre ville.

Le n'avait pas été sans remarquer le rapide colloque du souverain et du général. A partir de cet instant, il ne bougea plus de la place qu'il avait choisie près de la fenêtre et il guetta la promenade silencieuse et préoccupée de Schweiber.

Tout à coup le regard des deux hommes s'était croisé.

Le général avait fait à Tcherko un signe imperceptible. Tcherko ne parut point s'en apercevoir. Schweiber sortit. Un quart d'heure s'écoula. Tête-de-Mort, lentement, sorti à son tour.

Mais ni l'un ni l'autre ne passa au vestibule.

Donc ils n'avaient pas quitté le Palais.

Le général s'était réfugié dans un petit salon où les coiffeuses et les fontaines indiquaient assez qu'il était le boulevard de la princesse. Deux laquais se mirent devant la porte fermée, avec la raideur de deux soldats. Schweiber se pencha au balcon, pour admirer un instant les jeux de la lumière du jour sur les tentures et les tapisseries de la pièce.

Le général s'était réfugié dans un petit salon où les coiffeuses et les fontaines indiquaient assez qu'il était le boulevard de la princesse. Deux laquais se mirent devant la porte fermée, avec la raideur de deux soldats. Schweiber se pencha au balcon, pour admirer un instant les jeux de la lumière du jour sur les tentures et les tapisseries de la pièce.

Le général s'était réfugié dans un petit salon où les coiffeuses et les fontaines indiquaient assez qu'il était le boulevard de la princesse. Deux laquais se mirent devant la porte fermée, avec la raideur de deux soldats. Schweiber se pencha au balcon, pour admirer un instant les jeux de la lumière du jour sur les tentures et les tapisseries de la pièce.

Le général s'était réfugié dans un petit salon où les coiffeuses et les fontaines indiquaient assez qu'il était le boulevard de la princesse. Deux laquais se mirent devant la porte fermée, avec la raideur de deux soldats. Schweiber se pencha au balcon, pour admirer un instant les jeux de la lumière du jour sur les tentures et les tapisseries de la pièce.

Le général s'était réfugié dans un petit salon où les coiffeuses et les fontaines indiquaient assez qu'il était le boulevard de la princesse. Deux laquais se mirent devant la porte fermée, avec la raideur de deux soldats. Schweiber se pencha au balcon, pour admirer un instant les jeux de la lumière du jour sur les tentures et les tapisseries de la pièce.

HERNIES. Nous sommes heureux d'informer les personnes atteintes de hernies que le renommé Spécialiste, M. GLASER, boulevard Sébastopol, 63, à Paris, s'est décidé, malgré les difficultés actuelles, à rétablir, dans la mesure du possible, ses voyages interrompus par suite de la mobilisation.

Retngés et Disparus. Demandes de renseignements. M. Callot, rue de l'Écluse, 20, à Marseille, recherche M. Callot, résident au 101, rue de la République, 1^{er} compagnie, disparu à Hanovre le 20 septembre.

Bourse de Paris du 12 Février. 3 % Français, 70 50 ; 3 % Amortissable, 77 95 ; 3 1/2 % Amortissable libéré, 88 90 ; Obligations Tunisiennes 3 % 1892, 370 ; Argentes, 370 ; Dette Égyptienne Unifiée 4 %, 85 50 ; Dette Ottomane Unifiée 4 %, 87 10 ; Extérieur Espagne 4 %, 84 25 ; Italien 3 1/2 %, 79 30 ; Portugais 3 % nouveau, 52 90 ; Russes 3 % 1891, 67 70 ; 4 % Consolidé, 1^{er} et 2^e séries, 77 50 ; 5 % 1906, 92 85 ; 4 1/2 % 1909, 81 25 ; 4 1/2 % 1914, 81 25 ; Serbe 4 % Amortissable 1905, 65 ; Banque de France, 4,080 ; Crédit de l'Algérie, 2,400 ; Banque de Paris et des Pays-Bas, 690 ; Crédit Foncier de France, 705 ; Banque Méditerranéenne, 1,110 ; Nord, 1,275 ; Action Andalous, 222 ; Action Nord d'Espagne, 335 ; Action Saragosse, 380 50 ; Nord-Sud, 1,145 ; Omnibus de Paris, 401 ; Canal Maritime de Suez, 4,025 ; Thomson-Houston, 520 ; Hirshak, 317 ; Rio-Tinto, 1,455 ; Sosnowice, 705 ; Tabacs Ottomans, 307 ; Obligations : Marseille 1877, 442 ; 1890, 478 ; Paris 1865, 336 ; 1871, 370 ; 1875, 407 50 ; 1876, 450 50 ; 1892, 347 ; 1894-96, 381 ; 1899, 300 ; 1904, 321 ; 1905, 322 ; 1910 3 %, 325 ; 1912, 322 ; Méditerranée, fusion, 305 5 ; Orléans nouvelle, 338 ; Lombards anciennes, 178 ; Saragosse, 1^{re} série, 350 ; Communales 1879, 437 ; 1880, 425 ; 1891, 352 ; 1907, 1920 ; 1908, 453.

Bourse de Marseille du 12 Février. 3 % au porteur, coup. 100, 73 25 ; coup. 50, 73 50 ; coup. 20, 73 75 ; 3 1/2 % amortissable, 89 10 ; Maroc 1914 4 %, 422 5 ; 5 % 1904, 488 ; Portugal 4 1/2 % 1891, 60 50 ; Russes, consolidés 4 % (1^{re} et 2^e séries), coup. 20, 78 20 ; 5 % 1905, 83 4 ; 4 1/2 % 1909, 82 25 ; 4 1/2 % 1914 (ch. de fer), 50 75 ; Turquie, dette convertie 4 %, 151 ; Banque de l'Algérie, 2,400 ; Comptoir National d'Escompte de Paris, 720 ; Panama, 103 ; Râpines 1877 3 %, 420 ; 1909 1 1/2 %, 435 ; Râpines de sucre de la Méditerranée, 925 ; Raffineries de sucre de Saint-Louis, 1,110 ; Afrique Occidentale, 1,110 ; Fournier, L. Félix et Cie, 115 ; Grands Travaux de Marseille, 688 ; Paris 1871, 377 ; 1890 3 %, 311 ; 1904 1 1/2 %, 321 ; 1910 3 %, 325 ; 1912 3 %, 325 ; 1^{re} r. n. r., 233 ; Communales 1879 3 1/2 %, 443 ; Fonderies 1890 3 %, 477 ; Communales 1890 3 %, 473 ; Fonderies 1895 2 1/2 %, 370 ; Communales 1891 3 %, 330 ; 1892 5 1/2 %, 335 ; 1893 4 %, 335 ; 1894 5 %, 324 ; Communales 1912 3 1/2 %, 218 ; 1912 3 %, 48 50 ; 1^{re} r. n. r., 210 ; Fonderies 1913 3 1/2 %, 113 ; 433 ; 1913 3 1/2 %, 235 n. v. 426 ; Paris-Lyon-Méditerranée, fusion nouv 3 %, 370 ; Forges et Chantiers de

Bourse de Marseille du 12 Février. 3 % au porteur, coup. 100, 73 25 ; coup. 50, 73 50 ; coup. 20, 73 75 ; 3 1/2 % amortissable, 89 10 ; Maroc 1914 4 %, 422 5 ; 5 % 1904, 488 ; Portugal 4 1/2 % 1891, 60 50 ; Russes, consolidés 4 % (1^{re} et 2^e séries), coup. 20, 78 20 ; 5 % 1905, 83 4 ; 4 1/2 % 1909, 82 25 ; 4 1/2 % 1914 (ch. de fer), 50 75 ; Turquie, dette convertie 4 %, 151 ; Banque de l'Algérie, 2,400 ; Comptoir National d'Escompte de Paris, 720 ; Panama, 103 ; Râpines 1877 3 %, 420 ; 1909 1 1/2 %, 435 ; Râpines de sucre de la Méditerranée, 925 ; Raffineries de sucre de Saint-Louis, 1,110 ; Afrique Occidentale, 1,110 ; Fournier, L. Félix et Cie, 115 ; Grands Travaux de Marseille, 688 ; Paris 1871, 377 ; 1890 3 %, 311 ; 1904 1 1/2 %, 321 ; 1910 3 %, 325 ; 1912 3 %, 325 ; 1^{re} r. n. r., 233 ; Communales 1879 3 1/2 %, 443 ; Fonderies 1890 3 %, 477 ; Communales 1890 3 %, 473 ; Fonderies 1895 2 1/2 %, 370 ; Communales 1891 3 %, 330 ; 1892 5 1/2 %, 335 ; 1893 4 %, 335 ; 1894 5 %, 324 ; Communales 1912 3 1/2 %, 218 ; 1912 3 %, 48 50 ; 1^{re} r. n. r., 210 ; Fonderies 1913 3 1/2 %, 113 ; 433 ; 1913 3 1/2 %, 235 n. v. 426 ; Paris-Lyon-Méditerranée, fusion nouv 3 %, 370 ; Forges et Chantiers de

COMMUNICATIONS. Comité du 6^e canton. — Dimanche 14 courant, de 10 heures à midi, au siège du Comité, 30 9, boulevard Chava, vente aux enchères publiques de lots non retirés de la souscription-tombola ; à 8 h. 30 du soir, au siège, réunion du Conseil d'administration. Présence indécise.

Attention aux Maux de Gorge, aux Bronchites, aux Congestions, à la Grippe. Bronchiteux, Catarrheux, Asthmatiques, vous tous qui êtes hypothéqués de la poitrine, vous dont la Gorge est sensible, dont les Bronches sifflent, dont les Pouxons sont délicats.

PASTILLES VALDA. Pour vous préserver, pour vous guérir. Médicament respirable, seul capable de porter le remède sur le mal.

PASTILLES VALDA. Évitent les inconvénients du froid, de l'humidité, des poussières, les dangers de contagion, de congestions.

PASTILLES VALDA. Le soin de vous préserver ou de vous guérir. Mais refusez impitoyablement les pastilles qui vous seraient proposées au détail pour quelques sous ; ce sont toujours des imitations.

PASTILLES VALDA. Les véritables Pastilles Valda. En BOITES de 1.25 portant le nom VALDA. Les véritables sont efficaces.

PASTILLES VALDA. Évitent les inconvénients du froid, de l'humidité, des poussières, les dangers de contagion, de congestions.

PASTILLES VALDA. Le soin de vous préserver ou de vous guérir. Mais refusez impitoyablement les pastilles qui vous seraient proposées au détail pour quelques sous ; ce sont toujours des imitations.

PASTILLES VALDA. Les véritables Pastilles Valda. En BOITES de 1.25 portant le nom VALDA. Les véritables sont efficaces.

PASTILLES VALDA. Évitent les inconvénients du froid, de l'humidité, des poussières, les dangers de contagion, de congestions.

PASTILLES VALDA. Le soin de vous préserver ou de vous guérir. Mais refusez impitoyablement les pastilles qui vous seraient proposées au détail pour quelques sous ; ce sont toujours des imitations.

PASTILLES VALDA. Les véritables Pastilles Valda. En BOITES de 1.25 portant le nom VALDA. Les véritables sont efficaces.

PASTILLES VALDA. Évitent les inconvénients du froid, de l'humidité, des poussières, les dangers de contagion, de congestions.

PASTILLES VALDA. Le soin de vous préserver ou de vous guérir. Mais refusez impitoyablement les pastilles qui vous seraient proposées au détail pour quelques sous ; ce sont toujours des imitations.

PASTILLES VALDA. Les véritables Pastilles Valda. En BOITES de 1.25 portant le nom VALDA. Les véritables sont efficaces.

PASTILLES VALDA. Évitent les inconvénients du froid, de l'humidité, des poussières, les dangers de contagion, de congestions.

PASTILLES VALDA. Le soin de vous préserver ou de vous guérir. Mais refusez impitoyablement les pastilles qui vous seraient proposées au détail pour quelques sous ; ce sont toujours des imitations.

PASTILLES VALDA. Les véritables Pastilles Valda. En BOITES de 1.25 portant le nom VALDA. Les véritables sont efficaces.

PASTILLES VALDA. Évitent les inconvénients du froid, de l'humidité, des poussières, les dangers de contagion, de congestions.

PASTILLES VALDA. Le soin de vous préserver ou de vous guérir. Mais refusez impitoyablement les pastilles qui vous seraient proposées au détail pour quelques sous ; ce sont toujours des imitations.

PASTILLES VALDA. Les véritables Pastilles Valda. En BOITES de 1.25 portant le nom VALDA. Les véritables sont efficaces.

MAUX DE REINS DOULEURS, RHUMATISMES. Les Pilules Foster sont un remède idéal pour toutes les maladies des reins et de la vessie, ainsi que pour leurs premiers symptômes tels que les Douleurs, la Raideur et la Faiblesse du Dos, la Rétention ou l'Incontinence d'Urine, les Gravières Urinaires, le Mal de Dos causé par un Refroidissement, la Congestion des Reins et de la Vessie, l'Inflammation, etc., et les Maladies résultantes, telles que le Rhumatisme, l'Hydropisie, les Impuretés Sanguines.

Inouï et Merveilleux. Tous nos COMPLETS sur mesure avec essayage et devants incassables. PRIX UNIQUE 42 fr. A l'Inouï Tailleur (Rue Colbert, 16, MARSEILLE) ou Boulevard de la Madeleine, 37, AVIGNON, TOULON, CETTE, BEZIERS, MONTPELLIER, SAINT-ETIENNE, GRENOBLE.

RASOIR de 'SHAKER'. PRIX UNIQUE 42 fr. 44 RUE DE ROME 44 (ANGLE R. DE LA DAISSE) En vente : RASOIR GILLETTE.

Bourse de Marseille du 12 Février. 3 % au porteur, coup. 100, 73 25 ; coup. 50, 73 50 ; coup. 20, 73 75 ; 3 1/2 % amortissable, 89 10 ; Maroc 1914 4 %, 422 5 ; 5 % 1904, 488 ; Portugal 4 1/2 % 1891, 60 50 ; Russes, consolidés 4 % (1^{re} et 2^e séries), coup. 20, 78 20 ; 5 % 1905, 83 4 ; 4 1/2 % 1909, 82 25 ; 4 1/2 % 1914 (ch. de fer), 50 75 ; Turquie, dette convertie 4 %, 151 ; Banque de l'Algérie, 2,400 ; Comptoir National d'Escompte de Paris, 720 ; Panama, 103 ; Râpines 1877 3 %, 420 ; 1909 1 1/2 %, 435 ; Râpines de sucre de la Méditerranée, 925 ; Raffineries de sucre de Saint-Louis, 1,110 ; Afrique Occidentale, 1,110 ; Fournier, L. Félix et Cie, 115 ; Grands Travaux de Marseille, 688 ; Paris 1871, 377 ; 1890 3 %, 311 ; 1904 1 1/2 %, 321 ; 1910 3 %, 325 ; 1912 3 %, 325 ; 1^{re} r. n. r., 233 ; Communales 1879 3 1/2 %, 443 ; Fonderies 1890 3 %, 477 ; Communales 1890 3 %, 473 ; Fonderies 1895 2 1/2 %, 370 ; Communales 1891 3 %, 330 ; 1892 5 1/2 %, 335 ; 1893 4 %, 335 ; 1894 5 %, 324 ; Communales 1912 3 1/2 %, 218 ; 1912 3 %, 48 50 ; 1^{re} r. n. r., 210 ; Fonderies 1913 3 1/2 %, 113 ; 433 ; 1913 3 1/2 %, 235 n. v. 426 ; Paris-Lyon-Méditerranée, fusion nouv 3 %, 370 ; Forges et Chantiers de

Bourse de Marseille du 12 Février. 3 % au porteur, coup. 100, 73 25 ; coup. 50, 73 50 ; coup. 20, 73 75 ; 3 1/2 % amortissable, 89 10 ; Maroc 1914 4 %, 422 5 ; 5 % 1904, 488 ; Portugal 4 1/2 % 1891, 60 50 ; Russes, consolidés 4 % (1^{re} et 2^e séries), coup. 20, 78 20 ; 5 % 1905, 83 4 ; 4 1/2 % 1909, 82 25 ; 4 1/2 % 1914 (ch. de fer), 50 75 ; Turquie, dette convertie 4 %, 151 ; Banque de l'Algérie, 2,400 ; Comptoir National d'Escompte de Paris, 720 ; Panama, 103 ; Râpines 1877 3 %, 420 ; 1909 1 1/2 %, 435 ; Râpines de sucre de la Méditerranée, 925 ; Raffineries de sucre de Saint-Louis, 1,110 ; Afrique Occidentale, 1,110 ; Fournier, L. Félix et Cie, 115 ; Grands Travaux de Marseille, 688 ; Paris 1871, 377 ; 1890 3 %, 311 ; 1904 1 1/2 %, 321 ; 1910 3 %, 325 ; 1912 3 %, 325 ; 1^{re} r. n. r., 233 ; Communales 1879 3 1/2 %, 443 ; Fonderies 1890 3 %, 477 ; Communales 1890 3 %, 473 ; Fonderies 1895 2 1/2 %, 370 ; Communales 1891 3 %, 330 ; 1892 5 1/2 %, 335 ; 1893 4 %, 335 ; 1894 5 %, 324 ; Communales 1912 3 1/2 %, 218 ; 1912 3 %, 48 50 ; 1^{re} r. n. r., 210 ; Fonderies 1913 3 1/2 %, 113 ; 433 ; 1913 3 1/2 %, 235 n. v. 426 ; Paris-Lyon-Méditerranée, fusion nouv 3 %, 370 ; Forges et Chantiers de

AVIS AUX MERES DE FAMILLE. La FEUCLE GIDET Laeto-Phosphatée, la meilleure de toutes les farines pour l'alimentation de l'enfance, sera vendue pendant toute la durée de la guerre 0 fr. 60 la boîte de 300 grammes au lieu de 1 fr. 25.

DRAPEAUX. DE TOUTES LES PUISSANCES. Vente en GROS et DÉTAIL AU GRAND S'-MICHEL 40, rue des Minimes.

SIROP INFANTILE GIMÉ contre CONSTIPATION, TOUX, CRACHES DE LAIT, RASQUETTES, GLAIRES, MUGES. En vente partout. Dépôt : F. B. M. GILBERT, 8, all. Balthaz., St-Médier des Minimes.

ON DEMANDE camionneurs. ON DEMANDE ouvriers munis de bons certificats et connaissant la ville. S'adresser : Tanneries, Saint-Pierre.

ON DEMANDE jeune homme de 15 ans, pour bureau et courses. Etatis. Hutchinson, 114, cours Lieutaud, Marseille.

ON DEMANDE ouvrier sans conditions de son tarif local ordinaire. La loi stipule (article 3) que la publication de la loi ne dispense pas de la diligence de l'acquéreur dans la signature de la date de publication de la loi.

ON DEMANDE ouvrier sans conditions de son tarif local ordinaire. La loi stipule (article 3) que la publication de la loi ne dispense pas de la diligence de l'acquéreur dans la signature de la date de publication de la loi.

ON DEMANDE ouvrier sans conditions de son tarif local ordinaire. La loi stipule (article 3) que la publication de la loi ne dispense pas de la diligence de l'acquéreur dans la signature de la date de publication de la loi.

ON DEMANDE ouvrier sans conditions de son tarif local ordinaire. La loi stipule (article 3) que la publication de la loi ne dispense pas de la diligence de l'acquéreur dans la signature de la date de publication de la loi.

ON DEMANDE ouvrier sans conditions de son tarif local ordinaire. La loi stipule (article 3) que la publication de la loi ne dispense pas de la diligence de l'acquéreur dans la signature de la date de publication de la loi.

ON DEMANDE ouvrier sans conditions de son tarif local ordinaire. La loi stipule (article 3) que la publication de la loi ne dispense pas de la diligence de l'acquéreur dans la signature de la date de publication de la loi.

ON DEMANDE ouvrier sans conditions de son tarif local ordinaire. La loi stipule (article 3) que la publication de la loi ne dispense pas de la diligence de l'acquéreur dans la signature de la date de publication de la loi.

ON DEMANDE ouvrier sans conditions de son tarif local ordinaire. La loi stipule (article 3) que la publication de la loi ne dispense pas de la diligence de l'acquéreur dans la signature de la date de publication de la loi.

ON DEMANDE ouvrier sans conditions de son tarif local ordinaire. La loi stipule (article 3) que la publication de la loi ne dispense pas de la diligence de l'acquéreur dans la signature de la date de publication de la loi.

ON DEMANDE ouvrier sans conditions de son tarif local ordinaire. La loi stipule (article 3) que la publication de la loi ne dispense pas de la diligence de l'acquéreur dans la signature de la date de publication de la loi.

ON DEMANDE ouvrier sans conditions de son tarif local ordinaire. La loi stipule (article 3) que la publication de la loi ne dispense pas de la diligence de l'acquéreur dans la signature de la date de publication de la loi.

ON DEMANDE ouvrier sans conditions de son tarif local ordinaire. La loi stipule (article 3) que la publication de la loi ne dispense pas de la diligence de l'acquéreur dans la signature de la date de publication de la loi.

ON DEMANDE ouvrier sans conditions de son tarif local ordinaire. La loi stipule (article 3) que la publication de la loi ne dispense pas de la diligence de l'acquéreur dans la signature de la date de publication de la loi.

ON DEMANDE ouvrier sans conditions de son tarif local ordinaire. La loi stipule (article 3) que la publication de la loi ne dispense pas de la diligence de l'acquéreur dans la signature de la date de publication de la loi.

ON DEMANDE ouvrier sans conditions de son tarif local ordinaire. La loi stipule (article 3) que la publication de la loi ne dispense pas de la diligence de l'acquéreur dans la signature de la date de publication de la loi.

ON DEMANDE ouvrier sans conditions de son tarif local ordinaire. La loi stipule (article 3) que la publication de la loi ne dispense pas de la diligence de l'acquéreur dans la signature de la date de publication de la loi.

MAUX DE REINS DOULEURS, RHUMATISMES. Les Pilules Foster sont un remède idéal pour toutes les maladies des reins et de la vessie, ainsi que pour leurs premiers symptômes tels que les Douleurs, la Raideur et la Faiblesse du Dos, la Rétention ou l'Incontinence d'Urine, les Gravières Urinaires, le Mal de Dos causé par un Refroidissement, la Congestion des Reins et de la Vessie, l'Inflammation, etc., et les Maladies résultantes, telles que le Rhumatisme, l'Hydropisie, les Impuretés Sanguines.

Inouï et Merveilleux. Tous nos COMPLETS sur mesure avec essayage et devants incassables. PRIX UNIQUE 42 fr. A l'Inouï Tailleur (Rue Colbert, 16, MARSEILLE) ou Boulevard de la Madeleine, 37, AVIGNON, TOULON, CETTE, BEZIERS, MONTPELLIER, SAINT-ETIENNE, GRENOBLE.

RASOIR de 'SHAKER'. PRIX UNIQUE 42 fr. 44 RUE DE ROME 44 (ANGLE R. DE LA DAISSE) En vente : RASOIR GILLETTE.

Bourse de Marseille du 12 Février. 3 % au porteur, coup. 100, 73 25 ; coup. 50, 73 50 ; coup. 20, 73 75 ; 3 1/2 % amortissable, 89 10 ; Maroc 1914 4 %, 422 5 ; 5 % 1904, 488 ; Portugal 4 1/2 % 1891, 60 50 ; Russes, consolidés 4 % (1^{re} et 2^e séries), coup. 20, 78 20 ; 5 % 1905, 83 4 ; 4 1/2 % 1909, 82 25 ; 4 1/2 % 1914 (ch. de fer), 50 75 ; Turquie, dette convertie 4 %, 151 ; Banque de l'Algérie, 2,400 ; Comptoir National d'Escompte de Paris, 720 ; Panama, 103 ; Râpines 1877 3 %, 420 ; 1909 1 1/2 %, 435 ; Râpines de sucre de la Méditerranée, 925 ; Raffineries de sucre de Saint-Louis, 1,110 ; Afrique Occidentale, 1,110 ; Fournier, L. Félix et Cie, 115 ; Grands Travaux de Marseille, 688 ; Paris 1871, 377 ; 1890 3 %, 311 ; 1904 1 1/2 %, 321 ; 1910 3 %, 325 ; 1912 3 %, 325 ; 1^{re} r. n. r., 233 ; Communales 1879 3 1/2 %, 443 ; Fonderies 1890 3 %, 477 ; Communales 1890 3 %, 473 ; Fonderies 1895 2 1/